



Mensonge du père pour prendre sa fille

Par **elisa**, le 11/09/2011 à 16:53

Bonjour,

voilà je suis passée devant devant le JAF en juillet accompagné de mon avocat, mon ex compagnon m'en depuis le début ça fait plus d'un mois qu'il doit prendre sa fille et n'est toujours pas venue. car au début du mois d'août il y a eu violence de la part de ses parents envers les miens coups et blessure alors que ma mère avait la petite dans les bras, menace insulte ect.. et tout cela a fini à la gendarmerie avec plainte des 2 côtés. Là il renverse la situation et dit que tous viens de nous et qu'il ne se sent pas en sécurité pour venir chercher l'enfant il m'en, en plus j'ai un témoin qui a tout vu et qui m'a fait une attestation. et là je viens d'apprendre qu'il a fait une lettre aux JAF en lui disant qu'il ne se sentait pas en sécurité, pour venir chercher l'enfant même accompagné de qq. Alors que sais moi qui devrait avoir peur. Là mon avocat a ma dit attendre qu'on ne pouvait rien faire pour l'instant.

Que pouvez vous me conseiller pour la vérité soit rétablie je ne supporte plus ses mensonges.

Et que puis-je faire car il ne veut pas communiquer avec moi, et le jour où il va prendre l'enfant il me laissera sans nouvelle, et pendant les vacances (1 semaine) aussi je serai sans nouvelle de ma fille. aidez moi car je n'en peux plus de cette situation.

Par **mimi493**, le 11/09/2011 à 17:39

[citation]Et que puis-je faire car il ne veut pas communiquer avec moi, et le jour où il va prendre l'enfant il me laissera sans nouvelle, et pendant les vacances (1 semaine)[/citation] rien. Une semaine sans nouvelle, c'est quasi normal (si l'enfant allait en colo, vous n'en auriez

pas non plus)

Pour le reste, votre avocat a raison, pour l'instant, il n'y a rien à faire

Par **chris_idv**, le **12/09/2011** à **12:24**

Bonjour,

Proposez au père que la remise de l'enfant soit réalisée en présence des forces de l'ordre (commissariat de police ou gendarmerie nationale) à date et heure convenue, cela éliminera les risques d'agression physique (des 2 cotés).

Cordialement,